

BONAPI 300 et 500

Réf. RA300 et RA301



// AVERTISSEMENT :

La machine que vous venez d'acquérir satisfait aux exigences de la Directive 2006/42/CE du 17.06.2006. Dans le cadre de son utilisation, vous devez prendre connaissance des dispositions juridiques, des réglementations et des normes en vigueur qui doivent être observées.

Toute utilisation non prévue par le constructeur est considérée comme « non conforme aux prescriptions ». Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages résultants d'une utilisation non conforme aux prescriptions, si les sécurités et les protecteurs sont supprimés, si le matériel est utilisé pour un autre usage que ce pourquoi il est prévu et si la machine est modifiée.

Toute utilisation non conforme aux prescriptions et toute modification de la machine annulent la garantie. L'utilisation conforme aux prescriptions implique également le respect des instructions d'utilisation, de réglage, de maintenance et de réparation prescrites par le constructeur.

L' APPAREIL NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE PAR LES PERSONNES AUTORISÉES PAR LE CHEF D'ENTREPRISE.

// INFORMATIONS

Vous venez de prendre possession d'un matériel de notre fabrication et nous vous en remercions.

Ce manuel fait partie de la machine. Il doit l'accompagner pour tout déplacement ou en cas de revente.

La responsabilité de le conserver dans son intégralité et en bonne condition incombe à l'utilisateur de la machine. Dans celui-ci se trouvent les instructions relatives à l'utilisation et à l'entretien ainsi que celles relatives à la machine.

Nous nous réservons néanmoins le droit de modifier les composantes et accessoires afin d'accroître leur performance et d'améliorer leur sécurité tout en conservant leurs principales caractéristiques.

Les instructions pour effectuer une installation correcte et un descriptif du fonctionnement de la machine se trouvent à l'intérieur de ce manuel.

On y trouvera également toutes les informations pour effectuer les réglages et opérations d'entretien. A telle fin, vous trouverez les instructions et conseils sur CE QU'IL FAUT et NE FAUT PAS FAIRE pour :

- Les conditions de mise en service,
- La manutention, la réception,
- Les conditions de travail dans le milieu ambiant,
- Le montage et le démontage des pièces,
- Le réglage et mise au point,
- L'usage prévu à respecter et l'usage interdit,
- L'entretien, le stockage,
- La mise au rebut de la machine et de ses pièces,
- La garantie.

Toutes les opérations de transport, installation, utilisation, entretien ordinaire et extraordinaire devront être exclusivement réalisées par des opérateurs spécialisés et compétents ; l'Opérateur est la personne unique responsable d'installer, faire fonctionner, régler, entretenir, nettoyer, réparer et transporter la machine.

// CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Remarque Générales :

- Dans l'étude de cette machine, tout a été fait pour rendre plus sûr votre travail. La prudence est de toute façon irremplaçable, il n'y a pas de meilleure règle pour éviter les accidents.
- Relire attentivement cette notice avant de procéder à la mise en marche, à l'utilisation, à l'entretien ou toutes autres opérations sur la machine.
- Il est absolument interdit d'intervenir sur les composants hydrauliques. Ceux-ci sont tarés et assurent la sécurité de l'appareil.
- Il est conseillé d'avoir toujours à portée de la main une trousse de premier secours.

Utilisateurs :

La machine doit être utilisée exclusivement par des personnes responsables, préalablement instruites sur l'emploi de l'appareil et autorisées à s'en servir.

Seul le personnel formé par l'utilisateur principal peut accéder à cette machine. Cet utilisateur devra avoir reçu une formation de base par l'entreprise API EQUIPEMENT lors de la mise en route.

Cette notice est là pour rappeler les points de sécurité et les procédures à suivre pour l'utilisation du BONAPI. Il va de soi que les clés de démarrage de la machine ne doivent pas rester à demeure lorsque la machine n'est pas en phase travail.

La société API EQUIPEMENT ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation de cet outil par des personnes non habilitées.

Limite d'utilisation et interdiction :

- Il est interdit de se servir de la machine pour transporter et lever des charges autres que celle prévues pour son utilisation (ruches ou fût de miel)
- Il est interdit de quitter le poste de pilotage si le mat n'est pas complètement replié (fourches au sol).
- Il est interdit d'intervenir ou de circuler sous le mat ou sous la charge.
- Il est interdit de travailler avec cette machine par temps orageux.
- Il est interdit de travailler à moins de 10 mètres d'un conducteur électrique sous tension.

// SOMMAIRE

1. Identification de l'appareil.....	p6
2. Caractéristiques techniques.....	p6
3. Description générale.....	p7
4. Mise en service du Bonapi.....	p8
5. Description et fonctionnement des commandes.....	p9
6. Procédure de chargement/déchargement.....	p13
7. Montage/ démontage des fourches.....	p15
8. Utilisation en porte ruche.....	p16
9. Utilisation en porte fûts.....	p18
10.Utilisation de la benne pour Bonapi.....	p18
11.Entretien et réglages.....	p19
12.Garantie.....	p21
13.Recyclage et destruction.....	p22

// 1. IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

La plaque constructeur se trouve sur l'arrière de l'appareil, à gauche à côté du volant.



// 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	BONAPI 300	BONAPI 500
Capacité	300 kg	500 kg
Capacité en tout terrain	250 kg	350 kg
Capacité sur sol stabilisé	320 kg	500 kg
Largeur hors tout	1,20 m	1,20 m
Longueur hors tout Maxi	1,80 m	2,15 m
Longueur hors tout Mini	1 m	2,12 m
Hauteur hors tout Maxi	3,74 m	3,74
Hauteur hors tout Mini	1,67 m	1,67 m
Hauteur de levée	1,80 m	1,80 m
Poids à vide	600 kg	680 kg
Rayon de braquage	2 m	2,5 m
Carburant	Sans plomb 95	
Moteurs hydrostatiques Poclain	oui	
Pompes hydrauliques haute qualité	oui	
Moteur thermique bicylindres, démarrage électrique	oui	
Presseur automatique	oui	
Blocage de différentiel	oui	

// 3. DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le BONAPI a été conçu pour transporter et lever des ruches et des fûts de miel tout en étant transportable sur un Pick-up.

Pour faciliter son transport, nous l'avons équipé d'un mat télescopique repliable de fourches et d'un poste de pilotage repliables.

L'appareil est constitué d'un châssis automoteur mécano-soudé. La caractéristique de cet appareil est son rayon de braquage extrêmement réduit permettant une grande maniabilité et des manœuvres dans peu d'espace.

Le poste de conduite positionné sur l'arrière du châssis permet de conduire le BONAPI tout en jouant le rôle d'un contrepoids améliorant la stabilité de l'appareil.

La motorisation est assurée par un moteur thermique. L'entraînement des roues est assuré par une transmission hydrostatique. Les deux roues avant sont motrices et équipée d'un frein hydraulique et d'un dispositif de blocage de différentiel actionné à partir du tableau de bord et utilisable à tout moment.

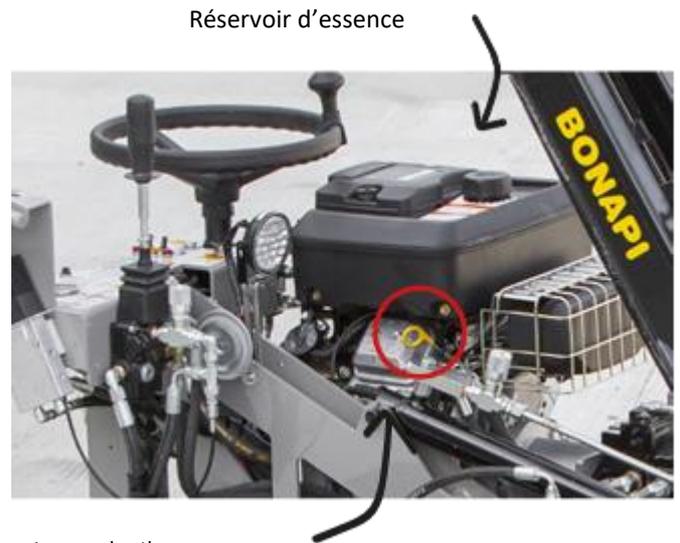
// 4. MISE EN SERVICE

1. Première mise en service

- Vérifier l'état général de l'appareil lors de la livraison (pas de choc apparent, pas de fil ou de flexible hydraulique endommagé).
- Vérifier le niveau d'huile hydraulique (si le niveau est au mini, il faut rajouter de l'huile avant de démarrer. L'huile est du type ISO VG 46).
- Vérifier le niveau d'huile moteur : si le niveau est au mini, il faut rajouter de l'huile avant de démarrer. Se reporter à la notice d'instruction du moteur pour les références de l'huile.
- Faire le plein d'essence.



Niveau huile moteur



Jauge huile moteur

2. Points de contrôle avant mise en service

- Aspect général
- Contrôle de pression et état des pneumatiques
- Contrôle du niveau d'huile moteur
- Contrôle du niveau d'huile hydraulique
- Contrôle du niveau de carburant
- Faire l'appoint.

// 5. DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DES COMMANDES

5.1 Démarrage

La clé de mise en route se trouve à la droite du poste de conduite. Avant la mise en route, il faut au préalable avoir vérifié les différents niveaux (huile hydraulique, carburant, huile du moteur thermique). Vérifier que la manette d'avancement est sur la position zéro avant le démarrage du moteur.

Pour la mise en route, tourner la clé de démarrage vers la droite. Pour l'arrêt du moteur, tourner la clé dans l'autre sens. En cas de problème électrique, le moteur dispose d'un lanceur à main pour assurer son démarrage.



Clé Bonapi

5.2 Frein

Frein hydraulique : le BONAPI est équipé d'un frein hydraulique qui est actionné automatiquement lorsque la manette d'avancement est en position neutre et quand le moteur est à l'arrêt quelle que soit la position de la manette d'avancement.

Frein de parking : il est actionné par le bouton ON/OFF sur le tableau de bord. Un voyant indique la mise en fonction du frein.



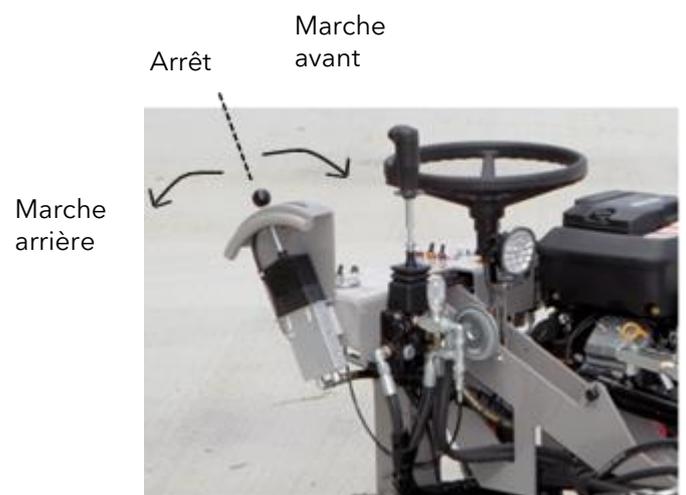
5.3 Commande d'avancement

La conduite de la machine s'effectue par un volant placé en haut à gauche du poste de conduite. Le sens d'avancement de la machine est déterminé par la position de la manette d'avancement qui se trouve à l'extrême droite du poste de conduite.

- Manette poussée vers l'avant de la machine : Marche avant
- Manette tirée vers l'arrière de la machine : Marche arrière
- Position centrale : Arrêt de la machine

Si l'opérateur lâche la commande d'avancement, elle revient automatiquement en position ARRÊT ; ce qui permet d'immobiliser l'appareil en cas d'incident.

Le conducteur se tient au support de la commande avec 4 doigts et actionne la manette avec le pouce.



5.4 Commande du régime moteur

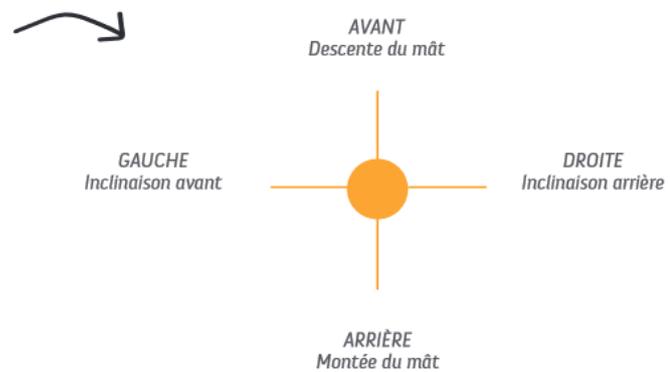
La commande du régime moteur est placée sur le côté gauche du moteur. Le moteur doit fonctionner à mi-régime ; il ne doit en aucun cas fonctionner au ralenti (sinon détérioration de la pompe hydraulique).



5.5 Commande du mât

Une commande permet de piloter le mât : la commande pilote la montée et la descente de la charge, et l'inclinaison du mât.

Commande avec 1 manette



Commande avec 2 manettes



Grande manette	Petite manette
<p>AVANT : Inclinaison avant</p> <p>ARRIÈRE : Inclinaison arrière</p>	<p>AVANT : Monté</p> <p>ARRIÈRE : Descente</p>

5.6 Poste de pilotage

Le poste de pilotage est situé à l'arrière du BONAPI il se pilote en position DEBOUT.

Il est interdit de manœuvrer l'appareil si l'Opérateur n'est pas sur le poste de pilotage.

Afin d'être plus compact pour le transport, le poste de pilotage est repliable.



Position conduite



Position transport

Le BONAPI ne doit être utilisé que lorsque le marchepied du poste de pilotage est ouvert, le conducteur doit impérativement conduire l'appareil en étant debout sur le marchepied.

Dans cette position, lorsqu'il recule, le conducteur est protégé par le marchepied et ne risque pas d'être coincé entre le Bonapi et un obstacle.

Toutefois pour certaines manœuvres, notamment pour ranger le Bonapi sur le plateau d'un véhicule, il est nécessaire de le manœuvrer avec le marchepied replié.

Lorsque le marchepied est replié, il faut tenir appuyé le bouton « MARCHE PIED REPLIÉ » pour que la manette « avant-arrière » soit opérationnelle.

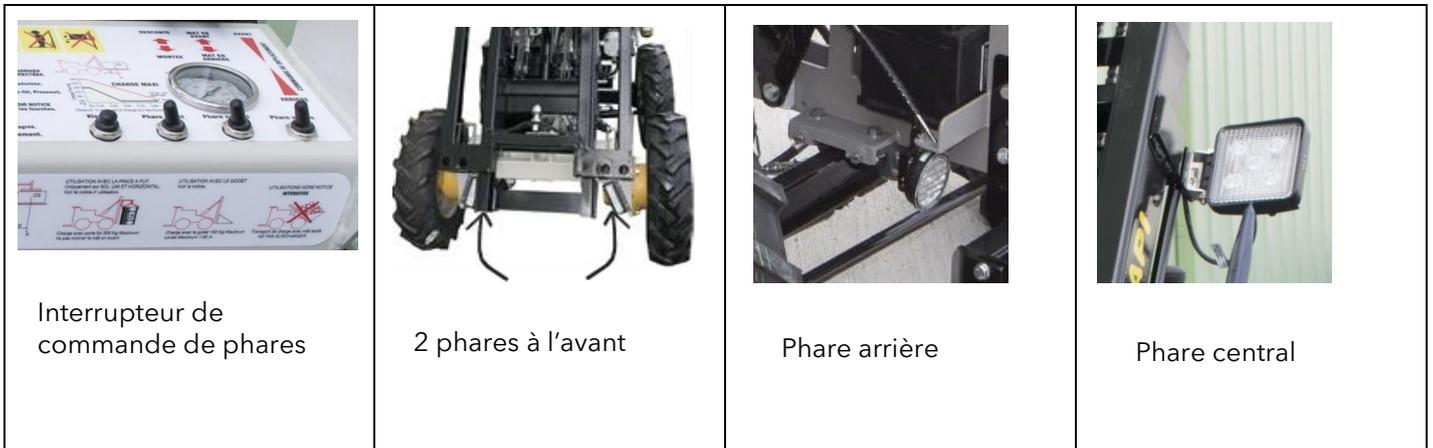
Cette contrainte limite l'utilisation de manette « avant arrière » afin d'obliger le conducteur à conduire sur le marchepied pour l'utilisation courante.



Contacteur obligeant l'utilisateur à appuyer sur « Marchepied replié » fin de pouvoir avancer.

5.7 Éclairage

Le BONAPI est équipé de deux phares avant fixes, un phare arrière fixe et d'un phare central orientable.



5.8 Porte enfumoir



Un porte enfumoir est prévu sur le côté gauche de l'appareil pour déposer l'enfumoir ou les outils susceptible de gêner le pilotage du BONAPI.

5.9 Blocage de différentiel



Si les roues motrices patinent, utilisez le blocage de différentiel pour que les 2 roues tournent simultanément.

Pour cela, basculez le bouton qui se trouve sur le tableau de bord, lorsque le blocage fonctionne, le voyant orange s'éclaire.

Lorsque ce n'est plus nécessaire, n'oubliez pas de supprimer le blocage ensuite car le braquage est difficile lorsque le blocage est enclenché.

Le voyant s'éteint lorsque le blocage des roues est désactivé.

// 6. PROCÉDURE DE CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT

La ridelle du côté opposée aux rampes doit obligatoirement être en place lors du chargement et du déchargement de l'appareil. C'est une précaution de sécurité indispensable qu'il faut respecter impérativement.

Il est fortement conseillé de positionner les cales pour arrêter le BONAPI à la position déterminée.

6.1 Chargement du Bonapi sur un véhicule

Avant de s'engager dans la phase de chargement s'assurer que la zone de chargement ne soit pas encombrée et suffisamment spacieuse. **Il convient également d'amarrer correctement les rampes de chargement au plateau du véhicule** (pas au sol) et de bien régler leur espacement.

Le chargement du BONAPI sur un Pick-up, un camion ou tout autre moyen de transport s'effectue **toujours en marche ARRIÈRE**.

Pensez à mettre une butée sur le plateau pour arrêter le BONAPI. Ce sens de marche favorise l'adhérence des roues motrices et c'est la position la plus sûre pour l'opérateur. Pour charger le BONAPI, le mât et les fourches doivent être complètement repliés.



IMPORTANT : IL FAUT CHARGER LE BONAPI EN MARCHÉ ARRIÈRE ET METTRE UNE BUTÉE SUR LE PLATEAU POUR ARRÊTER LE BONAPI.

IMPORTANT : Lorsque l'inclinaison de l'appareil dans le sens avant/arrière est trop forte, le dispositif de sécurité « huile bas moteur » vient stopper le moteur thermique.

Pour pallier à ce problème, vous devez actionner le bouton « SÉCURITÉ HUILE », la diode rouge doit s'allumer. Pour la montée sur les rampes ce dispositif est nécessaire.

6.2 Déchargement

Le déchargement du BONAPI depuis un Pick-up, un camion ou tout autre moyen de transport s'effectue **TOUJOURS EN MARCHÉ AVANT**.

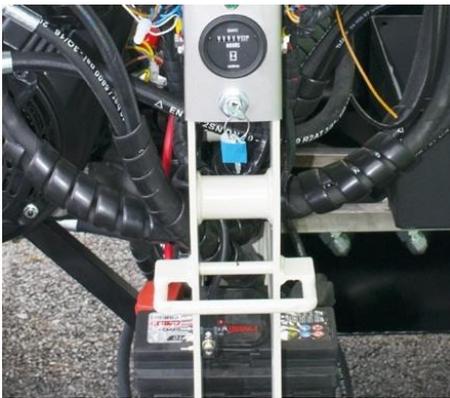
L'adhérence des roues motrices en sera favorisée et cette position est plus sûre pour l'opérateur.

Pour décharger le BONAPI, le mat et les fourches doivent être complètement repliés.

Comme pour le chargement, il convient d'amarrer correctement les rampes au pick-up ou au camion (pas au sol) et de bien régler leur espacement.

6.3 Arrimage du Bonapi

Pour renforcer l'arrimage, nous vous conseillons de maintenir le BONAPI avec 2 sangles, chacune passant sur 1 roue avant et arrière. Deux anneaux d'accrochage (un à l'avant et un à l'arrière) ont été prévu pour sangler l'appareil pendant son transport.



Anneau arrière



Avant avec crocher d'attelage

IMPORTANT : Il est obligatoire de sangler le BONAPI chaque fois qu'il est transporté, aussi court soit le transport (le frein du moteur hydraulique n'est pas suffisant pour immobiliser l'appareil lors de son transport).

Il est conseillé de retirer le presseur avant le déplacement.

// 7. MONTAGE / DÉMONTAGE DES FOURCHES

Deux positions de fourche ont été prévues pour s'adapter à la plupart des palettes. LES FOURCHES SERONT AJUSTÉES A LA LONGUEUR DESIRÉE.



// 8. UTILISATION EN PORTE-RUCHE

Le BONAPI à été conçu pour travailler en milieu accidenté. Certaines précautions doivent donc être impérativement respecté pour garantir la sécurité des personnes.

En utilisation tous terrains la charge de levage maximum est de 250 kg(Bonapi 300) et 350 kg (Bonapi 500). Lorsque l'appareil, chargé de ruches est en mouvement, la hauteur de levage doit être minimale et ne doit pas dépasser 50 cm. Plus la charge est transportée bas, plus l'appareil est stable.

Ce n'est qu'une fois positionné devant la zone de déchargement des ruches que la charge pourra être levée.

Cette précaution a pour objectif d'éviter un chavirage. Sur terrain pentu (au-delà de 10%), il est impératif de bien positionner le camion ou pick-up par rapport à la pente ; à savoir perpendiculairement à celle-ci.

De plus, le camion ou pick-up transportant le BONAPI devra être positionné de façon à ce que les rampes de déchargement soit du côté de la montée (et non pas de la descente qui accentuerai l'angle des rampes).

De cette façon, les opérations de chargement et déchargement du BONAPI ainsi que le chargement des ruches en seront facilité.



Sur le tableau de bord, un manomètre vous permet de voir si la charge soulevée n'est pas trop importante.

Zone rouge = DANGER

8.1 Montage du presseur

Le BONAPI est équipé d'un presseur dont le rôle est de maintenir les ruches en les serrant sur les pales.

	<p>1. Un dispositif basculant permet d'utiliser ou non le presseur. Vers le haut le presseur est activé et vers le bas il est désactivé.</p>
	<p>2. Mise en place du presseur. Insérer les tubes du support dans le logement prévu dans le mat.</p> <p>Sur le tableau de bord un manomètre vous permet de voir si la charge soulevée n'est pas trop importante. Zone rouge = DANGER</p>
	<p>3. Réglage de la hauteur du presseur en fonction de la hauteur de la charge sur palette. Insérer la goupille pour mettre le presseur à hauteur désirée.</p>

8.2 Blocage du différentiel

Sur terrain gras il peut être nécessaire d'activer le système de blocage de différentiel pour avoir l'adhérence de 2 roues simultanément.



ATTENTION : le blocage de différentiel rend le braquage difficile. Utiliser le blocage de différentiel que lorsque que cela est nécessaire.

// 9. UTILISATION EN PORTE FÛT



Le BONAPI a été conçu pour transporter des fûts de miel d'un poids maximum de 320 Kg sur terrain plat et aménagé uniquement.

Il faut positionner le presseur sur la position désactivé.

L'appareil ne tolère pas de pente lors de cette utilisation.

Le porte fût se suspend à l'anneau prévu à cet effet sur le cadre du presseur. Utilisez uniquement un porte fût à la norme CE.

Manœuvrez à vitesse très réduite, inclinez le mât vers l'arrière pour sécuriser le fût contre le mât. Ne pas rouler avec le fut en hauteur.

// 10. UTILISATION AVEC LA BENNE POUR BONAPI

La benne se positionne sur les fourches avec un verrouillage sur le mat. La benne peut être utilisée pour le transport de matériaux, gravats, nourrissage et matériel nécessaire au travail au rucher.

// 11. ENTRETIEN ET RÉGLAGES

Pour une bonne conservation du BONAPI et en vue d'assurer dans le temps la sécurité des personnes, il faut respecter scrupuleusement les prescriptions d'entretien. Les opérations d'entretien doivent être effectuées moteur éteint et mat complètement replié. Toutes les opérations d'entretiens doivent être faites par des techniciens spécialisés pourvus de l'outillage approprié.

11.1 Moteur

Ces contrôles sont donnés à titre indicatif et de toute façon pour l'entretien moteur se référer au manuel moteur.

- Contrôles de routine :

Contrôle du niveau d'huile moteur : 8 à 10 heures
Contrôle du degré de colmatage du filtre à air : 20 heures
Contrôle du niveau d'électrolyte des batteries : 40 heures

- Entretien périodique :

Changement du filtre à air : 40 heures
Remplacement de la bougie : 80 heures
Nettoyage du décanteur d'essence : 40 heures
Dépoussiérer le moteur : 40 heures

Le filtre à air est composé :

- d'un pré filtre en mousse qui doit être nettoyé à l'essence, puis soufflé à l'air comprimé et enfin légèrement huilé
- d'un filtre papier qui sera nettoyé en le secouant pour en faire tomber les poussières (ce filtre trop fragile, ne doit ni être soufflé à l'air comprimé, ni nettoyé à l'essence).

11.2 Batterie

Contrôler le niveau de charge de la batterie et le niveau de l'électrolyte toutes les 40 heures.

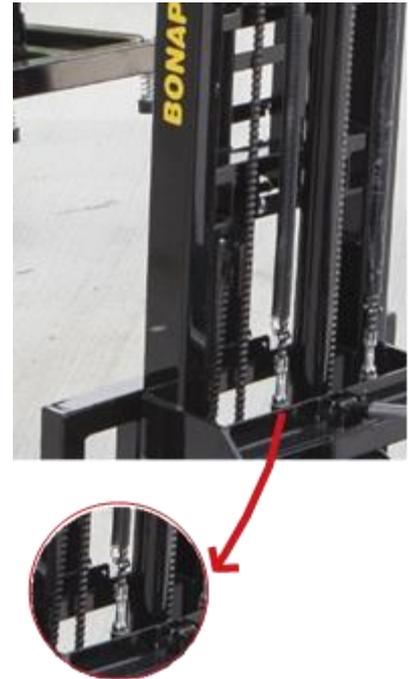
11.3 Mât

Le mât nécessite des contrôles réguliers obligatoires. Un mât défectueux serait très dangereux. La tension des chaînes de levage doit être contrôlée à chaque utilisation du BONAPI.

A force d'utilisation les chaînes de levage s'allongent et nécessitent d'être réglées en conséquence. Les deux chaînes doivent être en tension, ce réglage de tension s'effectue en vissant ou dévissant les chapes de chaîne.

Le graissage des chaînes et des glissières en U qui constituent le mât doit être vérifié chaque semaine. L'appareil ne doit pas être utilisé si la chaîne ou les glissières en U manquent de graisse. La qualité de la graisse est sans spécifications particulières, toutes graisses pour machines ou véhicules conviennent.

Pour tendre ou détendre la chaîne, utilisez la vis de réglage située au bas de la chaîne.



11.4 Direction

L'essieu directionnel est monté sur palonnier pour améliorer la stabilité de l'appareil. Ce palonnier est constitué de deux paliers semelles qui nécessitent un graissage mensuel. Les pivots de roues et les moyeux doivent aussi être graissés chaque mois.

11.5 Roues

Contrôler la pression et l'état des pneumatiques avant chaque utilisation.

La pression conseillée est 2.5 kg. Resserrer les écrous de chaque roue au bout de quelques heures d'utilisation



11.6 Hydraulique

Avant démarrage, contrôler le niveau d'huile hydraulique.

Remplacer l'huile hydraulique chaque année. La référence de l'huile hydraulique est : VG46

// 12. GARANTIE

Pour pouvoir tirer le maximum de votre BONAPI et bénéficier de la garantie qui s'applique, il est nécessaire que vous vous conformiez scrupuleusement aux instructions figurant dans la présente notice. En négligeant de le faire ou en ne le faisant pas correctement vous risqueriez de perdre le bénéfice de cette garantie. Pour plus de renseignements sur les modalités de garantie, se référer aux «Conditions Générales de Ventes Matériel et Pièces». Le BONAPI est garanti pour une durée de un an à compter de sa date de livraison.

SERVICE APRES VENTE :

La société API EQUIPEMENT est toujours à votre disposition pour vous aider à résoudre tous les problèmes inhérents au fonctionnement ou à l'actualisation de votre machine.

GARANTIE :

L'obtention de la garantie est subordonnée à l'application des prescriptions d'entretien de ce livret. Pour votre sécurité, et pour une facilité d'utilisation, cette notice doit être lue complètement avant la première utilisation.

PIÈCES DE RECHANGE :

Pour la garantie d'un fonctionnement en toute sécurité, utiliser exclusivement les pièces fournies par la société API EQUIPEMENT. Pièces que vous trouverez soit directement au siège de la société, soit chez l'un des concessionnaires du réseau.

Pour la commande des pièces, indiquer :

- Le modèle de la machine (spécifié partie 1)
- Le N° de Série
- Le N° de référence ou la description correcte des pièces demandées.

ENTRETIEN :

Les indications contenues dans ce livret sont un guide pour vous rappeler que la machine nécessite des interventions propres à en garantir un fonctionnement en toute sécurité.

// 13. RECYCLAGE ET DESTRUCTION

Nous faisons remarquer que dans le BONAPI et dans ses composants se trouvent des matériaux qui, s'ils sont abandonnés dans l'environnement, peuvent provoquer de graves dommages écologiques.

Les matériaux suivants doivent être livrés à des centres expressément autorisés pour leur évacuation:

- Les batteries de démarrage
- Les huiles de lubrifications sales
- Les filtres
- Les matériaux auxiliaires pour le nettoyage (par ex: les chiffons humides ou imbibés de combustible et/ou de produits chimiques employés pour le nettoyage).

Le BONAPI qui n'est plus utilisé doit être remis à un organisme autorisé pour la démolition des machines industrielles. Tous les matériaux composants doivent être ramassés, triés, récupérés et/ou évacués conformément aux prescriptions en vigueur dans le pays de l'installation

Il est absolument interdit d'abandonner les déchets dans l'environnement. Tous les déchets sont des sources de danger potentiel et de pollution de l'environnement.

Le fabricant :

API EQUIPEMENT SAS
1982 avenue Émile Lachaux
84500 Bollène
Tel. 04 32 80 32 40
apiequip@icko-apiculture.com

N°TVA INTRA FR63438177826
APE : 293D
SIRET : 438.177.826.000.23

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

API ÉQUIPEMENT SAS
1982 avenue Émile Lachaux
84500 Bollène

déclare que la machine neuve désignée ci-après :

APPAREIL DE LEVAGE TOUT TERRAIN
BONAPI

N° de série :

est conforme aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne 98/37CE et au Code du Travail.

Fait à Bollène,

Le

Nom et qualité :

Signature :